



PANORAMA SANTÉ

La newsletter aux maires isérois



Édito d'Hélène Cardinale Directrice de la CPAM de l'Isère

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

À l'occasion de votre (ré)élection, je tiens à vous adresser, au nom de l'Assurance Maladie de l'Isère, mes sincères félicitations pour votre nouveau mandat.

Partenaire de proximité des habitants et des territoires, la CPAM de l'Isère souhaite poursuivre et renforcer le dialogue engagé avec le collectif des maires du département et, dans cet esprit vous propose une offre de services dédiée.

Cette newsletter trimestrielle en constitue l'une des composantes.

Elle a vocation à vous apporter des informations utiles, concrètes et facilement mobilisables : présence locale de l'Assurance Maladie, chiffres clés, santé environnementale, actions de prévention, ainsi que des brèves, flyers et supports prêts à relayer auprès de vos administrés.

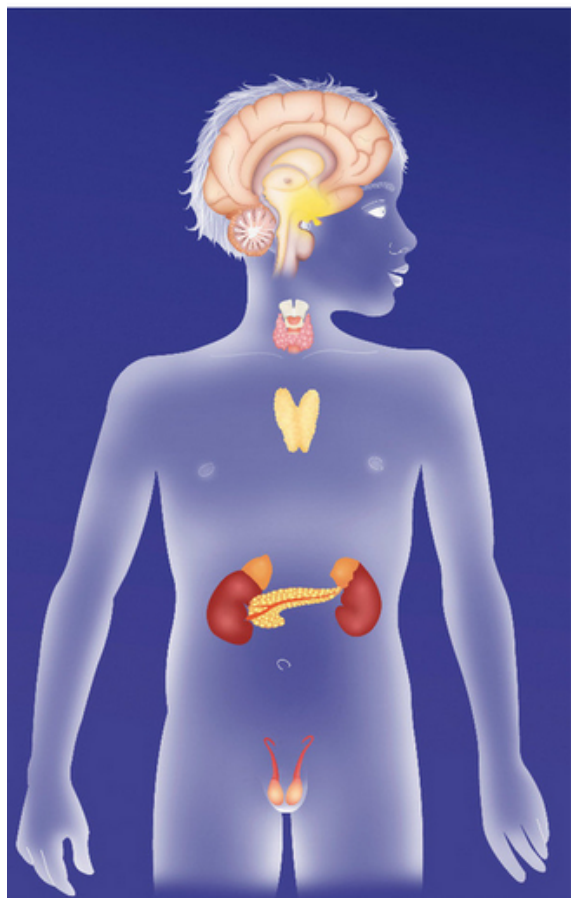
J'aurai le plaisir de vous rencontrer, notamment dans le cadre de réunions organisées sous l'égide de l'Association des Maires de l'Isère, pour échanger directement avec vous sur vos besoins, vos attentes et les enjeux de santé de vos territoires.

Dans cette attente, je vous souhaite une bonne lecture de notre e-news.

Hélène Cardinale



ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ EN ISÈRE



La CPAM de l'Isère s'engage avec vous dans la santé environnementale !

La qualité des environnements dans lesquels vivent vos habitant.es a un impact direct et démontré sur leur santé. En tant qu'élue.e, vous disposez de leviers concrets pour agir : urbanisme, mobilités, qualité de l'air, eau et alimentation.

La CPAM de l'Isère peut vous accompagner directement sur deux enjeux :

- **L'exposition aux perturbateurs endocriniens** dans vos crèches.
- **Les Ordonnances Vertes**, pour soutenir une alimentation saine pendant la grossesse sur votre territoire.

Vous souhaitez en savoir plus ou engager une démarche sur votre commune ?

Contactez-nous par mail

ANALYSE TERRITORIALE SYNTHÉTIQUE

Aide à l'analyse de votre territoire issue des principaux indicateurs en santé (population, offre de soins, accès aux soins, prévention)



Diagnostic territorial : un regard partagé et objectif des données de santé de votre territoire

La CPAM peut vous fournir un diagnostic des données de santé de votre territoire pour éclairer vos choix politiques.

Ce diagnostic est fourni dans une fiche territoire, sur demande de la collectivité. Il peut être enrichi par les données des CPTS, de l'ARS et du Département selon la nature de votre projet.

Adressez votre demande

en privilégiant l'échelle EPCI pour une meilleure cohérence territoriale des actions.



PRÉSENCE LOCALE DE LA CPAM DE L'ISÈRE



Congrès des maires de l'Isère : retrouvez la CPAM de l'Isère

Après une présence réussie aux salons d'Aoste et de Paris en 2025, nous serons heureux de vous accueillir sur notre **stand dédié à la santé dans les territoires le 26 septembre 2026**.

Cette année nous innovons ! La **présentation** de nos outils d'accompagnement sera **ludique** et nous permettra d'aborder de façon interactive **les enjeux de santé publique propres à votre commune**. Objectif ? Vous présenter l'ensemble de notre offre pour **agir au plus près de vos administrés**.

Sur notre stand, vous pourrez découvrir :

- **Des données territorialisées** sur la santé de votre population, mises en perspective avec les moyennes départementales : accès aux soins, prévention, démographie des professionnels de santé, etc.
- **Nos actions "aller vers"** menées localement, en lien avec les collectivités, pour lutter contre le non-recours aux droits et aux soins.

Nos **dispositifs d'appui aux élus**, dont :

- Un **guide recensant les offres de services et politiques publiques** en matière d'accès aux soins,
- Une **cellule territoriale d'appui** réunissant la CPAM, l'ARS, la MSA et le Conseil départemental de l'Isère. Cette instance coordonne les acteurs concernés.
- **Cette newsletter qui vous est spécialement dédiée.**

Notre ambition, c'est travailler à vos côtés pour construire des réponses adaptées aux besoins de vos habitants.

En attendant de se retrouver, nous vous invitons à découvrir le guide en amont. Nous serons heureux de répondre à vos questions lors du congrès.

[Consulter les outils dédiés](#)



Et si votre commune accueillait un atelier santé ?

Le service prévention de la CPAM de l'Isère propose des **ateliers interactifs** pour **promouvoir la santé, l'information ou des comportements favorables** auprès de **différents publics** : dépistage des cancers, santé sexuelle, alimentation, santé mentale...

Ces interventions s'adressent aux structures du territoire qui souhaitent en faire bénéficier leurs publics.

Vous souhaitez organiser un ou plusieurs ateliers dans votre commune ?

Consultez le catalogue d'ateliers



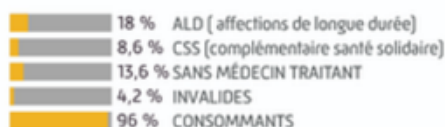
CHIFFRES CLÉS DE LA CPAM DE L'ISÈRE au 31/05/2026



POPULATION PROTÉGÉE
1 253 747

DÉLÉGATION DE TÂCHES

- 58 assistants médicaux
- 140 sages-femmes référentes couvrant 3 675 patientes
- Infirmiers en pratique avancée : 13 cabinets principaux, 7 914 patients suivis, 2 083 patients ponctuels



13

STRUCTURES
DE SOINS
NON PROGRAMMÉES



9

MAISONS
MÉDICALES
DE GARDE

MÉDICAL (généraliste,
spécialiste)



96 %

DE LA
POPULATION DU
DÉPARTEMENT
COUVERTE PAR
UNE CPTS

TAUX DE
DÉPISTAGE
DES
CANCERS

COLORECTAL 38,4 %

COL DE
L'UTÉRUS 33,6 %

SEIN 56,4 %



7 391

ASSURÉS EN ALD
SANS MÉDECIN
TRAITANT

Au 31/05/2026



INFORMATIONS À RELAYER AUPRÈS DE VOS HABITANTS

Vous pouvez copier directement les brèves au sein de vos supports de communication



Accéder aux podcasts

Futurs parents : de nouveaux outils pour vous accompagner

L'arrivée d'un enfant est une période riche en émotions et questions. Pour vous aider à chaque étape, l'Assurance Maladie met à votre disposition **une nouvelle série de podcasts**. Elle aborde des sujets du quotidien : suivi médical, rôle des professionnels de santé, santé mentale, équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, préparation à la parentalité, sommeil, santé du couple parental... **Chaque épisode accueille un spécialiste** (médecin, psychologue, pédiatre...) invité par la journaliste Pauline Verduzier et la sage-femme libérale Anne Kammere.

D'autres ressources dédiées au parcours parentalité, sont disponibles sur ameli.fr



100% santé : la prise en charge intégrale des fauteuils roulants

L'Assurance maladie assure une **prise en charge intégrale de l'ensemble des fauteuils roulants** dans le cadre du 100% santé.

Objectif ? Garantir un véritable droit à la mobilité pour toutes les personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou touchées par un accident de la vie, dans un cadre simplifié, équitable et durable.

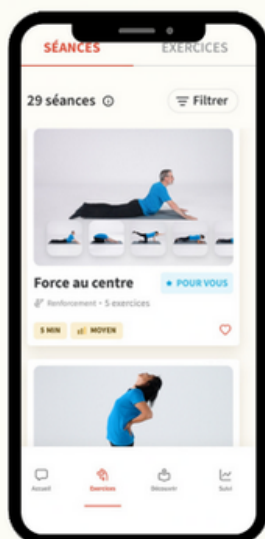
Concrètement :

- Prise en charge intégrale : 0 € de reste à charge.
- Un seul financeur, un guichet unique : l'Assurance Maladie.
- Un délai maximal de réponse de 2 mois, 15 jours pour un fauteuil courant.
- Des fauteuils de meilleure qualité, plus durables et plus sûrs.
- Inclusion des fauteuils sportifs dans la prise en charge.

Toutes les conditions et options sur ameli.fr

Vidéo : comment ça marche ?

Le 100 % santé, c'est aussi la prise en charge des soins et prothèses dentaires, optique et audition.



Activ'Dos, l'appli gratuite pour prévenir votre mal de dos

L'activité physique est la clé pour éviter le mal de dos. Pour vous accompagner au quotidien, chez vous, sur votre lieu de travail et lors de vos déplacements, **l'application mobile Activ'Dos propose un accompagnement pour mieux gérer le mal de dos.**

Six questions, rapides à renseigner, permettent de vous proposer en priorité les **exercices adaptés à votre situation**. Vous pourrez suivre des séances préparées pour vous ou composer vos propres séances, planifier des rappels et bien plus.

Pour télécharger l'application, recherchez « Activ'Dos » ou rendez-vous directement sur :

L'App Store (iPhone et iPad)

Google Play (Android)



Pour relais dans les médiathèques et points numériques

Pastel : des outils numériques autour de la santé

Les pages web Pastel ont initialement été conçues pour aider les assurés dans leurs démarches de santé en ligne. Au fil du temps, cet univers s'est enrichi pour aider aussi d'autres publics avec un même objectif : garantir l'accès à l'information et à la santé. Découvrez les pages Pastel et leurs services :

Pastel assurés

Des pas à pas interactifs pour aider les assurés à effectuer leurs **démarches en ligne**.

Accédez à Pastel assurés

Pastel partenaires

Tous les **supports de communication de l'Assurance Maladie** pour relayer nos messages d'information et de prévention.

Accédez à Pastel partenaires

Pastel vidéos

Une vidéothèque à destination des partenaires et professionnels de santé, proposant des contenus pour les **écrans d'attente, les réseaux sociaux ou encore des replays de webinaires** thématiques.

Accédez à Pastel vidéo